



Groupe de coopération internationale du Conseil  
de l'Europe sur les drogues et les addictions  
(Groupe Pompidou)

Strasbourg, le 16 janvier 2026  
P-PG(2025)7

## **ACCORD PARTIEL ÉLARGI :**

**Groupe de coopération internationale du  
Conseil de l'Europe sur les drogues et les addictions**

## **97<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS**

### **Liste des décisions**

Strasbourg, France  
27 novembre 2025

### Liste des décisions

1. Les membres du Comité ont pris note des informations fournies, ont souhaité la bienvenue à l'Espagne en tant que nouvel État membre du Groupe Pompidou ainsi qu'aux autres correspondants permanents nouvellement désignés, et ont adopté l'ordre du jour de la réunion.
2. Le Comité a adopté le rapport de la 96<sup>e</sup> réunion des Correspondants permanents et a pris note de la réunion du Bureau du 29 septembre 2025, ainsi que des activités et des résultats présentés par le président et le secrétariat.
3. Le Comité a pris note de la procédure écrite utilisée pour modifier et adopter les changements apportés au règlement intérieur, en particulier le paragraphe 1 de l'article S (III)/2, qui autorise une présidence partagée entre deux pays candidats.
4. Le Comité a confirmé à l'unanimité par acclamation tous les membres proposés (dix) du Bureau : Autriche, Chypre, Tchéquie, Malte, Mexique, Norvège, Pologne, Portugal, Slovénie et Suisse.
5. Le Comité a approuvé la proposition soumise pour adoption lors de la 19<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'Autriche et de la Tchéquie en tant que pays candidats à la présidence partagée - l'Autriche pour 2026-2027 et la Tchéquie pour 2028-2029 - ainsi que du Mexique en tant que seul candidat à la vice-présidence pour le cycle de quatre ans.
6. Le Comité a pris note et approuvé les rapports d'activité, administratifs et financiers présentés par le président et le secrétariat pour la période de mai à novembre 2025, ainsi que le rapport d'examen du programme de travail pour le cycle de travail 2023-2025.
7. Le Comité a officiellement approuvé le projet de Déclaration Ministérielle, en vue de son adoption lors de la 19<sup>e</sup> Conférence Ministérielle, le 28 novembre 2025.
8. Le Comité a pris note du projet de lignes directrices politiques sur la lutte contre la criminalité organisée liée au trafic de drogue (OC-DT) et de sa note d'information, et a recommandé que ces lignes directrices soient examinées lors de la 98<sup>e</sup> réunion du Comité des Correspondants permanents en 2026. Les correspondants permanents ont été invités à soulever toute question pendant la période intermédiaire et à consulter/promouvoir les travaux du groupe OC-DT sur sa page web dédiée.
9. Le Comité a officiellement adopté le mandat du Comité de rédaction sur les addictions en ligne et numériques (DC-OnAD) et a recommandé que la liste des observateurs soit confirmée lors de la prochaine réunion du Bureau prévue en février 2025.
10. Le Comité a pris note de l'analyse en cours et a invité les Correspondants permanents à soumettre leurs commentaires sur le rapport préliminaire avant le 15 décembre 2025. Le Secrétariat a été chargé de communiquer le rapport final aux correspondants permanents et d'appliquer ses recommandations, le cas échéant, lors de la rédaction des propositions pour le prochain cycle du mandat de l'Académie internationale de politique de drogues (IDPA).
11. Le Comité a pris note des résultats attendus dans le cadre du programme de travail pour le cycle de travail 2026-2029. Les correspondants permanents ont été invités à contacter le Secrétariat dans les deux prochains mois pour lui faire part de leurs propositions concernant les contributions relatives aux différents mandats.
12. Le Comité a approuvé les dates et lieux proposés pour les sessions du Bureau et les sessions plénières sous la présidence autrichienne, la réunion du Bureau étant prévue le 3 février 2026 à Paris et la 98<sup>e</sup> réunion du Comité les 1, 2 et 3 juin 2026 à Vienne.